



Fédération Nationale des Organismes de Gestion  
des Établissements de l'Enseignement Catholique  
277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05  
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

Paris, le 14 octobre 2009

**Note d'information n° 2009-26**

Aux Présidents d'UDOGEC / UROGEC

Pour information à :

M. le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique  
MM les Membres du Conseil d'Administration  
MM les Permanents d'UDOGEC / UROGEC  
MM les Directeurs Diocésains

**Objet : Valeur du point de la fonction publique au 1<sup>er</sup> octobre 2009**

Madame, Monsieur,

Le décret n° 2009-1158 du 30 septembre 2009, publié au Journal Officiel du 1<sup>er</sup> octobre 2009, fixe la valeur du point de la fonction publique à **55,2871 €** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009 (au lieu de 55,1217 € depuis le 01/07/09, soit une augmentation de 0,3%).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rédacteur :  
Francilia GOMES

Jean-Marie LELIEVRE

Secrétaire Général